

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alkenbrack	MacLean
Barnett	Macquarrie
Bell	McCleave
Benjamin	McCutcheon
Bigg	McGrath
Burton	McIntosh
Caouette	McKinley
Carter	McQuaid
Coates	Mather
Code	Matte
Comeau	Mazankowski
Crouse	Monteith
Diefenbaker	Muir (Cape Breton- The Sydneys)
Dionne	Nesbitt
Dumont	Nystrom
Fairweather	Paproski
Forrestall	Ricard
Gilbert	Ritchie
Godin	Rodrigue
Gundlock	Rondeau
Harkness	Rose
Hees	Rynard
Howard (Skeena)	Saltsman
Howe	Schumacher
Knowles (Winnipeg North Centre)	Skoreyko
Knowles (Norfolk- Haldimand)	Stanfield
Laprise	Stewart (Marquette)
Latulippe	Tétrault
Lewis	Thomas (Moncton)
Lundrigan	Thompson (Red Deer)
MacEwan	Winch
MacInnis	Yewchuk—63.

(Vancouver-Kingsway)

● (3.50 p.m.)

(Le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

MESURE PRÉVOYANT DES ASSURANCES, GARANTIES ET PRÊTS POUR L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La Chambre passe à l'étude du bill C-183, tendant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts, et d'autres mesures financières, dont le comité permanent des finances, du commerce, et des questions économiques a fait rapport (avec amendements).

L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) propose:

Que le bill C-183, tendant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts et d'autres mesures financières, soit modifié par le retranchement des lignes 38 à 40 à la page 16 et leur remplacement par ce qui suit:

«b) de l'expropriation, de la confiscation ou de la privation de l'usage de biens, ou de la saisie de biens effectuée arbitrairement par».

—Monsieur l'Orateur, l'amendement dont nous sommes saisis et les deux amendements qui suivront visent à améliorer le libellé du bill. Le comité a examiné l'amendement que nous étudions maintenant. On a trouvé que les termes employés dans le bill étaient ambigus. Il en avait été question à un moment où le comité ne tenait pas à retarder le rapport du bill. On a donc demandé de faire une mise au point à son sujet. Le libellé de l'amendement ne change rien au but visé dans la première rédaction. L'ordre des mots a été changé de façon à s'assurer que l'intention première est clairement énoncée. Il y avait ambiguïté dans la version anglaise et peut-être une mésinterprétation dans le texte français. Cet amendement vise à rendre plus clair le sens de l'article qu'il modifie.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre consent-elle à adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(L'amendement de l'honorable M. Lang au nom de l'honorable M. Pepin, est adopté.)

● (4.00 p.m.)

L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce) propose:

Que le bill C-183, tendant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts, et d'autres mesures financières, soit modifié par le retranchement des lignes 38 à 40 à la page 16 et leur remplacement par ce qui suit:

«b) de l'expropriation, de la confiscation ou de la privation de l'usage de biens, ou de la saisie de biens effectuée arbitrairement par».

—Monsieur l'Orateur, cet amendement qui tend à changer le libellé a été proposé par des rédacteurs spécialisés lors de l'étude en comité. Il ne change rien à l'essentiel du projet de loi, dont le comité a fait rapport.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(L'amendement de l'honorable M. Lang, au nom de l'honorable M. Pepin, est adopté.)